

la feuille

112

Juillet-août 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 23 juin
- ④ **SPORT**
Inauguration sportive et festive
- ⑥ **QUARTIERS**
Comités et repas de quartier
Du côté des petits
- ⑧ **LOISIRS**
L'été, les enfants et les jeunes
- ⑩ **AGGLOMÉRATION**
Un nouveau président pour la Cavo
- ⑪ **FÊTE**
Fête de Fleury
- ⑭ **SCOLAIRE**
Les vacances de Coup de pouce
Au revoir les maîtresses
- ⑭ **URBANISME**
Améliorer le quotidien
- ⑮ **FESTIVITÉ**
Festi'quartiers
- ⑯ **ANNIVERSAIRE**
Les 40 ans du CP
- ⑱ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑲ **PRATIQUE**
- ⑳ **BRÈVES**
- ㉔ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis. Post-scriptum



Rendez-vous en septembre

La période qui s'achève a été riche en initiatives conviviales, rencontres, discussions, réflexions sur des projets portant sur l'avenir de notre ville.

La mise à disposition de la nouvelle salle de sport Colette-Besson dans le complexe sportif Jacques-Anquetil a constitué un

événement d'importance pour les associations, les utilisateurs et pour toute la population. Les nombreuses rencontres avec les habitants, les usagers des structures municipales, la fête de la ville au cours de laquelle les enjeux de l'eau ont été débattus auront été des moments privilégiés d'échanges qu'il convient de démultiplier et c'est notre volonté.

Le temps des vacances et du repos est arrivé. De nombreuses activités préparées par les services municipaux vous sont proposées durant cet été et je sais que vous serez nombreuses et nombreux à y participer et à vous divertir. Séjours, sorties familles, activités multiples en direction des enfants et des jeunes, autant de moments où découverte, curiosité, solidarité, partage seront au rendez-vous.

Chaque année, de plus en plus de familles ne peuvent partir en vacances ou partent sur une durée limitée. La baisse du pouvoir d'achat, la hausse massive du carburant, de l'énergie ont pour conséquence de priver des millions de familles du droit aux vacances et cette situation est inacceptable. La municipalité, pour sa part, fait le choix de consacrer un budget important permettant la mise en place d'actions durant toute l'année avec une attention particulière durant les congés scolaires. Il nous faut ensemble agir pour que le droit aux vacances soit respecté. Je vous donne rendez-vous en septembre.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Conseil municipal

En préambule au Conseil municipal, les élus se sont vus présenter le **cahier des charges des Joncs-Marins** par Joëlle Paquet (atelier Tel).

Ce document fixe les contraintes architecturales, urbanistiques, énergétiques et paysagères qui permettront au lotisseur de présenter un projet immobilier conforme aux exigences de la municipalité. Le cahier des charges représente à lui seul la volonté des élus de maîtriser le projet des Joncs-Marins. De nombreux opérateurs interviendront sur les différents lots mis à la vente et le risque aurait été grand de les voir réaliser des unités de logement sans grand rapport entre eux et surtout sans tenir compte de la volonté de la municipalité de proposer aux Floriacumois un ensemble cohérent et exemplaire du point de vue des exigences du développement durable. Le maire, Michel



Principales délibérations du Conseil municipal du 23 juin 2008.

- Le Conseil a décidé la création d'un budget annexe pour les Joncs-Marins. En comptabilité publique, des terrains à bâtir destinés à la vente ayant une vocation commerciale sont soumis à une telle procédure
- Le Conseil a voté le budget supplémentaire de la ville. Cette procédure habituelle représente l'ensemble des rectifications budgétaires à apporter au budget primitif. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement : 941 075,15 euros, investissement : 2 600 380,19 euros.

Humbert s'est exprimé sur ce sujet à de nombreuses reprises. Le temps est fini des constructions anarchiques ainsi que de celui où de strictes conséquences économiques conduisaient des opérateurs à construire des logements qui ne répondaient pas à l'exigence d'une construction durable, soucieuse d'économie d'énergie et s'inscrivant harmonieusement dans son contexte urbain particulier.

Des consignes strictes

Les logements seront essentiellement constitués de logements du T1 au T3, afin de proposer une alternative aux nombreux jeunes, en couple ou célibataires qui souhaitent rester ou s'installer à Fleury-Mérogis. Cette taille de logements favorisera aussi l'installation des seniors qui cherchent des logements adaptés à leurs conditions de vie. Les élus de Fleury ont donc choisi une offre diversifiée qui favorise les parcours de vie des Floriacumois. De même, les aspects techniques sont décrits très précisément, chauffage, isolation, recueil des eaux



usées et pluviales, tout étant fait pour que ces dernières ne soient plus perdues mais utilisées systématiquement pour l'arrosage des espaces verts. Les circulations, la concentration de commerces et de services permettront des achats sans voiture, au bénéfice de la protection de l'environnement. De nombreux autres points sont décrits dans ce cahier des charges qui fera l'objet de prochains articles dans la Feuille. À l'issue de la présentation, les élus se sont déclarés unanimement satisfaits. Un prochain Conseil municipal, sans doute en octobre devra conclure définitivement les aspects administratifs et techniques du dossier, afin que les premiers coups de pioche s'opèrent en janvier prochain.

Michel Carreno



CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Le Cesu sera désormais accepté par la municipalité pour le règlement des frais de garde des enfants placés en crèche ou en accueil périscolaire.

- Pour l'organisation d'un séjour senior, le Conseil a décidé l'attribution de 7000 euros. Les participants régleront leur quote-part sur la base d'un taux d'effort, soit un pourcentage calculé en fonction de leurs revenus.
- Le Conseil a décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 12 000 euros à l'association Pnud/Onu dans le cadre de la coopération décentralisée. Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

MOTION

Le Conseil municipal de Fleury-Mérogis a adopté une motion concernant le tracé du futur tramway Villejuif/Athis/Juvisy.

Cet ouvrage financé par la Région, le Département, l'État, la RATP et le Syndicat des transports en Île-de-France devrait voir le jour en 2015 et sera étendu sur 3,8 kilomètres avec la prévision de sept gares aménagées. Ce tracé répond à l'exigence de mieux desservir les zones d'emploi du territoire essonnien et du sud du Val-de-Marne, d'offrir un transport en commun respectueux de l'environnement, de réduire la circulation de transit et les nuisances sonores et la pollution par émissions de gaz à effet de serre. Faute d'une offre de transports collectifs adaptée, 70% des déplacements en Grande Couronne s'effectuent en voiture individuelle. Le Conseil municipal de la ville de Fleury-Mérogis, réuni ce jour, considérant :

QUE le tramway Juvisy/Villejuif est le seul moyen d'assurer le chaînon manquant en transports collectifs entre les habitants du centre et du sud de l'Essonne et de la rive droite de la Seine (...)

QUE cette situation a pour conséquence une circulation automobile considérable sur l'A6, RN7 et RN20 et de nombreux axes secondaires (...)

QUE l'emplacement pour l'arrivée du tramway en gare de Juvisy est d'ores et déjà prévu (...)

QUE l'arrivée du tramway en gare de Juvisy est un préalable indispensable à un prolongement futur vers le Val d'Orge, ou la Rive droite de la Seine avec la réalisation d'un site propre le long de la RN445 (...)

QU'IL existe des inégalités fortes en termes de coûts de transport (...)

Émet un avis positif en faveur de cette deuxième phase et rappelle que cet investissement est essentiel pour améliorer les déplacements et dynamiser l'activité économique des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne.

• Le texte intégral de cette motion est disponible sur demande en mairie.

• Motion envoyée au Premier ministre, au ministre des Transports, aux préfets de l'Essonne et du Val-de-Marne, aux conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne, à la RATP et au STIF.

Inauguration sportive et festive

Devant un public de passionnés, **Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis a inauguré la nouvelle salle des sports.** Cette salle baptisée Colette-

Dans son discours, Michel Humbert a souligné (extraits) «cet équipement d'importance était très attendu par le mouvement sportif, les utilisateurs et l'ensemble des Floriacumois, qui aiment le sport et œuvrent pour les valeurs et messages forts dont il est porteur (...) Cette inauguration me permet de réaffirmer l'attention et le soutien résolu de la municipalité en direction de tous les

Besson forme avec l'ancienne salle dénommée Marcel-Cerdan, le complexe sportif Jacques-Anquetil. **Marcel Cerdan Junior a honoré de sa**

bénévoles qui donnent de leur temps et ne ménagent pas leurs efforts pour faire partager leur passion. Le monde associatif est riche des actions qu'il mène, et du rôle qu'il joue dans la société (...) L'actuelle salle des sports Marcel-Cerdan a été inaugurée en 1988 par Roger Clavier, mon prédécesseur et ami. Au fil du temps, cet espace ne répondait plus aux attentes et demandes des associations locales. La construction d'une nouvelle salle devenait une urgence pour satisfaire l'ensemble des demandes. Les

présence cette inauguration ponctuée de rencontres sportives amicales et clôturée par un bal populaire animé par le talentueux **Marc Perrone.**

élus ont décidé de s'inscrire dans un contrat départemental avec plusieurs volets dont un volet sportif. Le Conseil général, financeur de l'opération avec la ville de Fleury, a subventionné les travaux à hauteur de 42,53% du montant TTC pour un coût total qui s'élève à 2942854,01 euros. Je remercie le président du Conseil général ainsi que les services municipaux et bien sûr, ma collègue Laurence Lespinard, adjointe aux Sports dans la précédente mandature qui a suivi ce dossier. » **MC**



← RENCONTRE AVEC MARCEL CERDAN JR

« C'est incroyable que le souvenir de mon père soit encore aussi vivant près de soixante ans après sa mort. C'est sans doute du fait de sa grande simplicité. Il associait l'image d'un champion d'exception et une humilité sans faille. Ce qui était extraordinaire c'est qu'il était un champion né et qu'il aurait pu briller dans presque toutes les disciplines. Dans la sienne, il n'a pas été que champion du monde, il a surtout passé le message aux générations suivantes que le sport donne du sens à la vie et permet en toute circonstance le contrôle de soi. Je remercie le maire de Fleury-Mérogis d'avoir donné le nom de mon père à cette salle et aussi d'avoir su associer son nom à ces sportifs de légende que sont Colette Besson et Jacques-Anquetil. » **MC**

TOURNOI DE FOOTBALL EN SALLE →

16 équipes rassemblant 130 joueurs se sont affrontés en toute convivialité. Parmi les équipes, des membres d'associations de la ville mais aussi une équipe composée d'élus et quelques autres de jeunes de Fleury. À noter la participation de l'Essoisnois réunissant des ouvriers ayant participé à la construction du nouveau gymnase. En finale, les jeunes du service municipal de la Jeunesse, après s'être bien défendus, se sont inclinés devant leurs aînés de Reflet d'outre mer. Animé par William, Christophe et Chaouki, éducateurs à l'École municipale des sports, et arbitré par Alphonso, le tournoi s'est déroulé dans une bonne ambiance où l'amitié a éclipsé l'esprit de compétition. **PLM**



Abdelhamid Yassine, maire-adjoint chargé du Sport et de la Vie associative

Que représente cette salle dans le patrimoine sportif de la ville et qu'en attendez-vous ?

Elle est, à l'évidence, la réponse à une nécessité. La multiplication des adhésions aux activités sportives en salle au cours de ces dix dernières années la rendait indispensable. Sans n'être en rien obsolète, la salle Jacques-Anquetil ne pouvait plus répondre aux besoins réels des associations sportives de notre cité et à l'augmentation du nombre de leurs adhérents, particulièrement sensible parmi les plus jeunes et les adolescents. D'autre part, la croissance du nombre d'élèves dans les écoles engendrait des difficultés pour la pratique de l'éducation physique et sportive. Il s'agissait là d'une nécessité dont la municipalité précédente avait pleinement pris conscience, c'est pourquoi elle avait donc décidé la construction de cette nouvelle salle.

Quels sont les grands axes qui vont guider votre action dans les domaines du sport et de la vie associative ?

Ils sont multiples, le premier étant de permettre à toutes les pratiques sportives de se développer. Le deuxième sera d'inciter le plus grand nombre de Floriacumois à faire du sport. Une incitation plus aisée à faire parvenir aux jeunes, mais il s'agira également d'amener d'autres franges de la population à des pratiques de sport pour la santé et, en cela, les contacts avec les associations seront prépondérants. Une « politique », je pose volontairement les guillemets, en direction du sport ne peut se concevoir sans un dialogue ouvert avec tous et pour tous. Elle ne se décidera pas d'en haut, c'est-à-dire des seuls élus. Elle sera toujours, au moment

des décisions à prendre, le fruit du dialogue et de la concertation. Dans notre programme, celui qui nous a accordé une large confiance de l'électorat, il est une phrase qui revenait tel un leitmotiv, c'est celle de la démocratie participative. Une volonté qui s'appliquera au domaine du sport comme à tous les autres.

Les autres, parmi lesquels figure, et très fort, le domaine associatif. Ce tissu associatif, déjà très développé dans notre ville, est un garant de la pérennité d'une certaine qualité de vie et de communication entre tous et toutes, dans toutes les tranches d'âge et dans toutes les catégories sociales. Un tissu qui fait abattre bien des frontières et des différences culturelles et dessine cette France multiculturelle dont on parle tant mais pour laquelle on ne fait, côté pouvoir, rien ou presque pour lui permettre de se développer. Mon rôle, en concertation avec les autres élus, sera précisément d'être à l'écoute des besoins de toutes les associations, de les aider à les satisfaire et à surmonter les éventuelles difficultés, et de veiller aussi à la création de nouvelles associations.

Je voudrais également pouvoir agir, mais sans démagogie, étant donné les restrictions budgétaires que subissent les communes, pour que de nouveaux moyens soient attribués au développement de toutes les associations, qu'elles soient culturelles ou sportives. Pour ce faire, en plus de la responsabilité portée par les élus, je sais pouvoir compter sur les qualités et l'enthousiasme avérés des fonctionnaires municipaux, avec qui je ne cesserai de multiplier les contacts et la discussion.



On vous connaît plutôt comme un

acteur culturel, n'est-ce pas surprenant de vous trouver avec cette responsabilité ?

Je ne vois pas en quoi cela peut surprendre ? Je serais tenté de répondre par cette phrase de Picasso qui me tient particulièrement à cœur :

« Tout comme la littérature, la peinture et les arts en général, le sport est partie intégrante de la culture. »

Il m'est toujours apparu comme des plus réactionnaires de placer le sport dans un ghetto pour les plus défavorisés et pour les gens les plus humbles, que les « intellectuels » ne pouvaient regarder qu'avec mépris et de leur tour d'ivoire.

Je sais que c'est une idée qui a la dent dure, même si elle a évolué ces dernières années mais, justement, il me semble que dans ma responsabilité il y a cette obligation à me battre pour que les murs entre sport et culture, dans leur conception la plus restrictive, s'abattent.

Je ne serai pas un Don Quichotte se battant contre les moulins à vent des idées reçues, mais je n'aurai de cesse d'affirmer que le sport est une partie indivise de la culture.

Je me permets, pour conclure, d'insister sur le fait que pour l'inauguration de la nouvelle salle et du complexe, j'ai tenu à ce que les manifestations sportives côtoient celles culturelles. Les échos recueillis démontrent d'ailleurs que nos habitants l'ont apprécié et des mieux compris.

Quartiers d'été

Avec les beaux jours, comités de quartier, pots de fin d'année et repas de quartiers offrent aux Floriacumois de multiples opportunités pour s'exprimer et se rencontrer.

Comités de quartier

Destinés à dialoguer en direct avec les habitants sur des points particuliers concernant leur quartier, les cinq comités de juin ont été plus ou moins fédérateurs, la palme de la mobilisation revenant aux Aunettes avec près d'une cinquantaine de participants. Moment de rencontre privilégié entre élus et habitants, des sujets généraux concernant la ville ont été évoqués (tel l'avancement du nouveau quartier des Joncs-Marins...) ainsi que des sujets spécifiques au quartier (départ éventuel du médecin installé aux Aunettes...). Cependant, des thèmes récurrents, souvent en liaison avec le civisme (ou plutôt le manque de civisme), la voirie et l'environnement sont revenus régulièrement en débat. Quoiqu'il en soit, après

avoir repris les points évoqués lors des derniers comités de quartier et annoncé leurs résolutions ou le suivi des obstacles éventuels à leurs solutions, Monsieur le Maire a donné la parole aux habitants en soulignant l'importance de ces comités qui permettent d'alerter sur les points positifs et négatifs vécus au quotidien par chacun. «Car nous élus, que ce soit au plan communal ou intercommunal, sommes porteurs de vos attentes.»

Un problème de civisme

Quels que soient les quartiers, les problèmes de dépôts sauvages restent épineux. «En effet, souligne Monsieur le Maire, nous ramassons chaque année des tonnes d'encombrants de toute sorte alors que nous offrons toutes les facilités pour s'en débarrasser légalement et gratuite-

ment. Si ces services ne sont pas utilisés, ils finiront par disparaître.» Hervé Corzani, maire-adjoint en charge de la Citoyenneté, a rappelé que l'action de la commune ne remplace pas l'intervention de chacun et qu'il ne faut pas hésiter à encourager le civisme. De même, les problèmes de stationnement et les excès de vitesse, notamment des bus dans la rue Roger-Clavier, restent des thèmes récurrents. Il est d'ailleurs



reconnu que les ralentisseurs posés au fur et à mesure par la municipalité solutionnent en partie ces marques d'incivilité. «Mais on ne peut pas en mettre tous les cent mètres.» Aux Aunettes, quelques comportements individuels inciviques ont été évoqués. Abdelhamid Yassine, maire-adjoint chargé de la Vie associative, rappelle qu'unis en Amicale, les locataires seraient plus forts pour défendre leurs intérêts.

Du côté de l'agglomération

Concernant la collecte des ordures ménagères, le manque de qualité du travail de l'agglomération a été à nouveau pointé par les habitants, au Village comme aux Aunettes. Michel Humbert, conseiller du déficit, a souligné que la situation est identique dans les neuf communes et qu'il suit le dossier «amélioration» de très près.

Au sujet des demandes concernant les liaisons

douces entre les communes et la diversification des réseaux de transport collectif, l'intercommunalité peut jouer un rôle. «Moi je suis pour des petits bus locaux effectuant des trajets de voisinage (pour aller au cinéma, dans un hyper...)», a précisé Monsieur le Maire. **Et puis...**

Quid des gens du voyage installés à proximité de l'école Desnos? Pour l'instant la commune, qui a alerté les services

sociaux du Département, «subit» l'installation car les Roumains font partie de la communauté européenne et sont en règle administrativement. Quid des Joncs-Marins? Évoqué quasiment à chaque comité de quartier, le devenir du nouveau quartier intéresse les Floriacumois. Il est spécifié que l'élaboration architecturale est en cours et que la viabilisation du

projet devrait se faire début 2009. Doté des normes HQE (hautes qualités environnementales), il sera ensuite présenté publiquement à la population. Le maire a précisé qu'à la leur de ce projet qui générera de nouveaux habitants, la construction d'un collège, attendu depuis longtemps sur la ville, s'imposera.

Patricia Lacan Martin

« QUE CE SOIT AU PLAN COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL, LES ÉLUS SONT PORTEURS DES ATTENTES DES HABITANTS »

Fête des voisins

Malgré un temps maussade, malgré la pluie, les habitants du quartier de la Greffière ont tenu à célébrer, comme à l'accoutumée, la traditionnelle fête des voisins. Subventionnés financièrement par leur bailleur, la société Osica, les dynamiques membres de l'Amicale des locataires ont donc dressé un chapiteau, prêté par la ville, et servi grillades, salades et boissons à tous les voisins qui manifestaient, comme eux, le désir de se rencontrer, de se retrouver et surtout de faire connaissance. «L'Amicale existe depuis la création du lotissement, souligne Bernard Lebeau, le président de l'association. Nous nous entendons bien et pratiquons toute l'année la solidarité et l'entraide entre voisins.»



PLM

Repas festif aux Aunettes

Dans le cadre de l'animation sociale des quartiers, le Conseil régional a octroyé, après dépôt d'un projet par le service Politique de la ville, une subvention qui a permis au service Citoyenneté d'organiser, vendredi 20 juin dernier, une soirée festive en plein air au cœur des Aunettes. Point d'orgue d'un ensemble d'initiatives préliminaires, la fête a rassemblé les familles des quartiers avec leurs enfants dans la joie et la bonne humeur. En amont, les forces vives du quartier, dont les associations Poerava et Réagir, avaient animé des ateliers dessins destinés à la création de l'affiche annonçant la manifestation ainsi que des ateliers d'échanges de recettes entre femmes du quartier. Le jour J, les habitants sont donc descendus de leur immeuble pour partager un repas, financé par le bailleur Osica, et enrichi par la boisson ou le dessert qu'ils avaient eu la gentillesse d'apporter. Une première édition, soutenue également par la municipalité, à renouveler. **PLM**



→ Du côté des petits

Sur fond de diaporama faisant défiler les frimousses des petits de la halte-garderie, les parents et les enfants, conviés par toute l'équipe de la structure, se sont rassemblés en juin salle Wiener. Autour de mets aux saveurs du monde et préparés « maison », les familles ont partagé, en présence de plusieurs élus, le dîner de la générosité et de la bonne humeur. Cerise sur le gâteau, les choristes du Cma leur ont fait la surprise d'un petit concert polyphonique.

PLM



Avant d'emprunter le chemin des écoliers, les « grands » de la crèche collective ont dit adieu à leur structure en chants et en danses devant leurs parents émus et admiratifs. Un pot de l'amitié a ensuite rassemblé toutes les familles ravies de prendre le temps de se rencontrer, en présence de leur élu Frédéric Dufossé, maire-adjoint en charge de l'Enfance et de la Petite enfance. PLM



L'été, les enfants et les ados



Les animateurs du centre de loisirs proposent aux enfants de 3 à 11 ans un été placé sous le signe du jeu et de la découverte.

En JUILLET

L'animation au centre de loisirs est soutenue par des thématiques qui sont prétextes à des sorties découverte de toute nature. Ainsi en fréquentant différentes bases de loisirs, en faisant des sorties à la piscine, en visitant des musées (pêche et nature, aquarium, labyrinthe, Jardin des plantes, Provins), en allant à la ludothèque et en s'initiant au volley-ball, les enfants aborderont différentes thématiques.

- Pour les plus petits, cela sera les pirates, le cirque et l'eau.
- Pour les plus grands, l'aventure, les olympiades, le carnaval et la science-fiction.
- Des veillées au centre et une soirée parents-enfants ponctueront le séjour.

En AOÛT

Chaque mois a sa propre équipe d'animateurs et donc sa propre tonalité. Néanmoins, le principe est identique : des activités créatives sur place (fresques de peinture, sculptures en argile, confection de bracelets brésiliens ce mois-ci), des activités et des sorties en relation avec des thématiques sont prévues.

- Pour les petits, l'eau, l'art, la féerie et la nature.
- Quant aux plus grands, ils vivront au rythme des jeux olympiques, une enquête au sein du centre de loisirs, une semaine dédiée à la magie, au cirque et à l'expression corporelle et, pour finir, une semaine de découverte des pays du monde.
- Côté sorties, différentes excursions seront proposées aux enfants : balade en bateau-mouche, sorties en bases de loisirs, visite d'un zoo, du château de Breteuil, du musée de l'Évolution, piscine de l'agglomération deux fois par semaine, fouilles archéologiques et jeux au labyrinthe végétal.
- Comme en juillet, des veillées et une soirée parents-enfants ponctueront le séjour. PLM



Du côté du service municipal de la jeunesse, les animateurs proposent tout l'été pour les jeunes de 11 à 17 ans des activités, des séjours et des sorties en famille.

Le service est composé d'une équipe éducative chargée également d'aider les jeunes dans la réalisation de leurs projets individuels ou collectifs. Un service public précieux.

Les RENDEZ-VOUS de l'été

- Les lundis
Animations dans les quartiers :
7 juillet : Aunettes
21 juillet : Chaqueux
28 juillet : Greffière
4 août : Résidences
11 août : Aunettes
18 août : Chaqueux
25 août : Greffière.

- Les mardis
Journée à la mer sur les plages de Normandie.
- Les mercredis
Sport collectif au complexe sportif Jacques-Anquetil de 14h à 17h.
- Les jeudis aventures
Char à voile, accrobranche, sports d'eaux vives...
- Les vendredis
En journée, base de loisirs : baignade, activités sportives.
En soirée, sorties culturelles (café-théâtre, spectacles...).

Les ATELIERS

- Kick-boxing, boxe, dessin BD, grappling, double-dutch, tir à l'arc.

Les SÉJOURS

- Un séjour équestre en Corrèze, avec initiation et randonnée de trois jours, du 12 au 19 juillet, pour les 11-15 ans.
- Des mini-séjours à organiser en collaboration avec les jeunes en fonction de leurs envies, idées...

Les sorties pour toute la FAMILLE

- Les samedis 12 juillet et 9 août : sortie sur la côte normande à Villers-sur-Mer :



POINT INFORMATION JEUNESSE

Pour échanger, partager et trouver des réponses aux différentes questions : recherche job d'été, aide aux projets jeunes (bafa, loisirs, vacances...), vie locale, santé, scolarité, formation...

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 1^{er} août : mardi, mercredi et vendredi de 10h15 à 12h15 et de 14h à 18h au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945. Fermeture du 4 au 22 août inclus.

jeux de plage, baignade, promenade et visite de la ville.

Tarifs : 2,80 euros par adulte, 1,40 euros par enfant (6 à 17 ans), gratuit pour les moins de 6 ans.

Prévoir pique-nique et goûter.

● Les samedis 26 juillet et 23 août : sortie au zoo-parc de Beauval.

Fauves, singes, la baie des manchots, animaux fabuleux (lions et tigres blancs, koalas...), animaux protégés (pandas), espace africain, serre tropicale...

Tarifs : 4,40 euros par adulte, 2,20 euros par enfant (6 à 17 ans), gratuit pour les moins de 6 ans.

Prévoir pique-nique et goûter.

Le CINÉMA en plein air

● La Véritable histoire du Petit Chaperon rouge (film d'animation).

Samedi 30 août aux Aunettes, à la tombée de la nuit. En cas de mauvais temps repli salle Malraux. Gratuit.

Information et inscriptions

Du lundi au samedi de 14h à 18h, structure Louis-Daquin, 55 rue Malraux.

Tél. : 01 60 16 02 99

Inscription préalable obligatoire pour toute activité.

Un nouveau président pour la Cavo



Le Conseil communautaire a élu Olivier Leonhardt, président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge.

La démission du président Pierre Champion a conduit le Conseil communautaire à procéder à l'élection d'un nouveau président. Le Conseil du 25 juin dernier a donc élu Olivier Leonhardt président de la Communauté d'agglomération. Agé de 44 ans, Olivier Leonhardt est maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, il a été élu par 52 voix, 4 blancs et 2 nuls. Pierre Champion a pour sa part été élu vice-président en charge de l'Aménagement du territoire.

Déclarations

Les élus communistes et partenaires, verts et divers gauche ont présenté une déclaration commune, souhaitant que le Val d'Orge soit un territoire de la réussite pour tous, de participation citoyenne et de « contre-offensive ». Ce texte insiste en particulier sur la promotion et le développement des services publics, un effort conséquent pour la construction de logements sociaux, une réappropriation publique de l'économie de l'eau. Autre point, le souhait que l'agglomération contribue davantage à réduire les inégalités entre les villes en améliorant le mécanisme de redistribution de la richesse induite par le développement économique. Ce texte précisait la volonté que le futur contrat d'agglomération soit élaboré en lien avec les habitants y compris par une consultation directe. En synthèse, la déclaration met en avant une attente, une politique inspirée par les combats et

les valeurs de la gauche, solidarité, justice et démocratie.

Autres délibérations

Approbation du compte administratif 2007 : 51,4 millions d'euros en investissement et 44,9 millions d'euros en fonctionnement. Les budgets eau-assainissement, déchets ménagers, parcs d'activité et espace Jules-Verne ont été approuvés. Les budgets supplémentaires 2008 ont été aussi approuvés, le budget principal supplémentaire s'élève à 15,2 millions en investissement et à 888 080 euros en fonctionnement. Résultat net du compte administratif 2007, après prise en compte des restes à réaliser : 1 231 391 euros. Enfin, le Scot a été approuvé dans sa dernière version, après l'apport de modifications souhaitées par le Préfet.

MC

En haut : à gauche Pierre Champion, à droite Olivier Leonhardt nouvellement élu.

Fête de Fleury

Rythme, diversité et convivialité ont émaillé l'édition 2008 de la Fête de la ville déclinée sur le thème de l'eau.

Comme à l'accoutumée, les acteurs associatifs locaux et les services municipaux s'étaient associés pour accueillir les habitants dans une ambiance sympathique et décontractée. Cette année, outre les animations proposées sur plusieurs stands et sur la scène du chapiteau central, un débat sur l'eau a apporté un temps de réflexion collective apprécié par l'auditoire.

En fin de journée, un dîner en plein air a précédé la très festive soirée musicale cubaine assurée par la quinzaine de musiciens, danseuses et danseurs du groupe "Tentacion Cubana".



Danse avec Lumières de l'Inde.



Démonstration de double-dutch.



Le rythme dans la peau avec Bwa Bandé.



Nuit musicale et festive avec les danseurs et musiciens de Tentacion Cubana.



FM Kickboxing 91.



Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis.



Dynagym.



Julien, origamiste professionnel, a initié les enfants à l'art du pliage.



La pêche à la ligne de la Maison de la petite enfance.



Exposition autour de l'eau sur le stand municipal.



Débat sur l'eau.

L'eau en débat

Animé par Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis, Jean-Bernard Montalescot, vice-président de la communauté de l'agglomération du Val d'Orge chargé des Réseaux et de l'Assainissement ainsi que par Jean-Luc Touly, maire-adjoint de Wissous et spécialiste des problématiques de l'eau, un débat de fond a permis de lever le voile sur les enjeux économiques, financiers et environnementaux que représente ce bien essentiel à la vie de l'Homme : l'eau. Contrairement à certaines idées reçues, il y a sur la planète la même quantité d'eau depuis des millénaires. « Seulement, comme elle est de plus en plus polluée, cela coûte de plus en plus cher pour la rendre potable et au final, il y en a moins à la disposition des

êtres humains », a précisé Jean-Luc Touly. D'où la nécessité de trouver des moyens pour l'économiser dans le cadre du développement durable. Côté tarif, sur les neuf communes de l'agglomération, pas un seul est identique. Selon Jean-Bernard Montalescot, il faudra attendre 2017 pour mettre en place une homogénéité des contrats. « Politiquement, j'ai une vision service public, a souligné Michel Humbert. Au fond, l'eau c'est un droit et il devrait être accessible à tous. Sur la commune, j'ai d'ailleurs pris un arrêté anti-coupure d'eau. Maintenant, l'intérêt d'être dans une agglomération permet d'être plus fort pour négocier les contrats avec les fournisseurs et reprendre en régie publique ce qui peut l'être. C'est une question de volonté commune. » **PLM**

L'EAU DANS L'AGGLO

- 6,3 millions de mètres cubes consommés pour 123 000 habitants (soit 51 m³ par habitant contre 50 pour la moyenne nationale).
- 394 kilomètres de réseaux de distribution d'eau potable pour 375 kilomètres de réseaux d'eaux usées (au niveau national, on compte 850 000 kilomètres de réseaux de distribution d'eau potable, soit l'équivalent du réseau routier).

USAGES DE L'EAU À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

- Usage domestique : 8 %
- Usage industriel : 22 %
- Usage agricole : 70 %



Dîner exotique préparé par Réagir, Lumières de l'Inde et Reflet d'outre mer.



Les seniors de l'atelier mosaïque.



Ateliers maquillage du centre de loisirs.

Les Diaprés ont "croqué" les Floriacumois.

Les vacances de "Coup de pouce"



Mardi 24 juin, Michel Humbert clôturait la saison des clubs Coup de pouce destinés à aider les élèves en difficultés.

« C e soir, l'occasion m'est donnée de remercier vivement tous les partenaires et intervenants : l'Inspection d'académie, les enseignants de cours préparatoire, les animateurs, les coordinatrices et la pilote, Érella Duval, qui ont permis que le

dispositif soit conduit dans de bonnes conditions. Lorsque je dis : "les partenaires", ce sont aussi les familles, qui ont été associées étroitement tout au long de cette année, et, bien sûr, les vingt enfants qui ont, avec sérieux et avec les encouragements de tous, participé à cette action de soutien (...) Cet ensemble permet de poser les bases d'une entrée sereine dans les apprentissages, objectifs essentiels du cours préparatoire. L'important est que les enfants voient les adultes qui les accompagnent œuvrer pour qu'ils prennent plaisir à la lecture et à l'écriture. »

Au revoir les maîtresses

L e 27 juin dernier, Michel Humbert saluait le départ de trois enseignantes, mesdames Nadine Gougeon, Muriel Perez et Florence Rodriguez. Après avoir évoqué successivement leur parcours, Michel Humbert a affirmé son soutien aux enseignants : « Je sais que la communauté éducative est actuellement interro-

gative et fort inquiète, à juste titre, selon moi, des projets décidés ou à venir émanant du gouvernement : suppression massive de postes de fonctionnaires et majoritairement dans l'Éducation nationale, application de nouveaux programmes dès cette rentrée sans véritable concertation avec les enseignants, organisation modifiée du temps scolaire et de l'aide personnalisée.

La question décisive des moyens nécessaires à donner à l'Éducation nationale reste entièrement posée. Enseignants, parents d'élèves, élus se mobilisent en vue de la prochaine rentrée scolaire pour qu'il ne soit pas porté atteinte au service public de l'éducation et à ses personnels. »



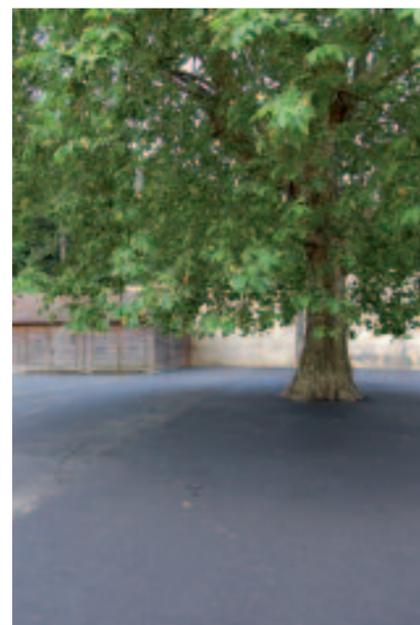
Améliorer le quotidien

Traditionnellement, les beaux jours sont synonymes de travaux.

Nous ne reparlerons pas de la salle des sports, un magnifique et exemplaire chantier qui se concrétise aujourd'hui par la réalisation du complexe sportif Jacques-Anquetil, mais de nombreux autres travaux qui participent de la sécurité des habitants ou de l'embellissement de la ville.



La cour du CENTRE DE LOISIRS
La cour était auparavant gravillonnée. Les enfants qui jouaient pouvaient glisser et s'écrocher les genoux ! Ceci est du passé, un enrobé remplace avantageusement les gravillons. La pose de cet enrobé représente une somme de 63 540 euros.



L'ÉCLAIRAGE public rue de l'Yerres

Durant l'été, la réfection de l'éclairage sera effectuée. Coût des travaux 9700 euros.

École JOLIOT-CURIE

Le ravalement de l'école sera effectué durant les vacances scolaires. Ces travaux sont nécessaires afin de préserver la façade et de garder son intégrité au bâtiment. Ces travaux seront l'occasion du remplacement de la cheminée.

Dans les ÉCOLES

Comme chaque année, de menus travaux concerneront tous les groupes scolaires, qu'il s'agisse de peinture, de menuiserie ou de plomberie, afin que les classes et leurs abords soient parfaitement à même de recevoir les enfants et les enseignants.

Aux AUNETTES

C'était une demande issue des comités de quartier, requalifier les jeux pour enfants. C'est chose faite, deux jeux neufs sont installés, sur un sol amortissant, comme il est de règle. Dans le même temps l'aire de jeux des Chaqueux, (Maison de la petite enfance) a vu elle aussi l'installation d'un sol amortissant.

VESTIAIRES foot

Les vestiaires foot sont pratiquement terminés, le chantier d'insertion a parfaitement joué son rôle, de façon professionnelle en satisfaisant tout le monde. À l'issue, le chantier va passer sur une autre tâche, le ravalement et la peinture extérieure des vestiaires rugby ainsi que du club house tennis. MC



Festi'quartiers



F esti'quartiers 2008, c'est le 20 septembre prochain sur le terrain du Totem aux Aunettes. Placée sous le signe de la Paix, la fête sera l'occasion pour les habitants de montrer leurs savoir-faire et d'échanger en toute convivialité.

Comme à l'habitude, un repas citoyen conclura la manifestation.

L'affiche de Festi'quartiers est l'œuvre de Melician Rima (en haut), choisie parmi de nombreux dessins. Ci-dessus les trois arrivés premiers et choisis par un large jury, au terme de longues discussions.

Les 40 ans du CP

À l'occasion du quarantième anniversaire du Centre pénitentiaire, retour sur une inauguration en grande partie à l'origine du Fleury-Mérogis d'aujourd'hui.

Il y a 40 ans, tandis que Paris vivait au rythme des manifestations estudiantines, la petite commune de Fleury-Mérogis vivait ses dernières heures d'anonymat. En effet, c'est le 6 mai 1968, que le bâtiment D2 de la Maison d'arrêt des hommes accueillait ses premiers détenus transférés de la prison de Fresnes.

Réalisation majeure du ministère de la Justice, la construction du Centre pénitentiaire sur le territoire du village qu'était alors Fleury-Mérogis a définitivement changé sa destinée.

En consentant à l'implantation du « Navire Amiral » du ministère de la Justice, Fleury-Mérogis passait de l'ombre à la lumière alors que, paradoxalement, ses « nouveaux habitants » (les détenus) accomplissaient le chemin inverse (de la lumière à l'ombre) !

Une notoriété internationale accompagnerait désormais l'évocation de cet endroit, au grand dam des Floriacumois de l'époque auxquels on avait quelque peu « forcé la main ».

Un terrain d'implantation difficile à trouver

Dès 1958, afin de faire face à la surpopulation chronique et à la vétusté des prisons parisiennes et d'Île-de-France (La Santé, La Petite Roquette, Versailles, Étampes, Rambouillet, Provins, Coulommiers, Corbeil-Essonnes), le ministère de la Justice se met en quête d'un terrain suffisamment important pour y construire ce que l'on appelle alors « La Maison d'arrêt de Paris ». Après bien des échecs, dus à des résistances locales,

le ministère acquiert en 1961 un vaste terrain de 180 hectares à Fleury-Mérogis : le domaine de Plessis le Comte qui totalise un peu plus du quart de la superficie totale de la commune. Bien que le Conseil municipal présidé par le maire Auguste Gentelet se soit prononcé contre le projet, la raison d'État l'emporte et le nom de Fleury-Mérogis sera désormais associé à celui de la plus grande prison d'Europe. À l'époque, le bourg compte 156 contribuables !

Un projet architectural innovant

C'est à Guillaume Gillet, Premier grand prix de Rome et architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, que l'Administration pénitentiaire confie la réalisation des programmes de construction de cet ensemble. Après avoir réalisé différentes enquêtes et visites, en particulier dans les prisons américaines, Guillaume Gillet propose un projet architectural innovant inspiré par les exigences inhérentes à cette collectivité particulière : assurer la sécurité dans les

meilleures conditions, sans accroître les exigences traditionnelles de surveillance, et aménager la vie de l'homme en prison suivant des conditions matérielles et morales propres à sauvegarder sa dignité. Un immense chantier se met alors en œuvre. Il va durer neuf ans et transformer le paysage floriacumois. La construction des infrastructures et de la Maison d'arrêt des hommes (MAH) durera quatre ans. Cette dernière accueillera ses premiers détenus le 6 mai 1968 tandis que le Centre de jeunes détenus (CJD) ouvrira en 1972. Quant à la Maison d'arrêt des femmes (MAF), elle recevra ses premières pensionnaires de la Petite Roquette le 1^{er} mars 1973 dans un établissement encore inachevé.

À ce jour dix-sept directeurs se sont succédé à la tête de ce complexe tandis que trois maires, Auguste Gentelet, Roger Clavier et Michel Humbert ont eu à gérer les contingences matérielles et humaines inhérentes à la plus grande prison d'Europe. **René Davoine/Patricia Lacan Martin**

Rencontre avec Paul Louchouarn, directeur du centre pénitentiaire

Dix-huit ans après y avoir fait ses études, ce Lyonnais de 43 ans revient à Fleury-Mérogis pour assurer la direction du plus grand établissement pénitentiaire d'Europe.

Comment avez-vous accueilli votre nomination ou plutôt votre promotion ?

Avec une certaine fierté et un vif intérêt. Fleury est un établissement atypique, comparable à aucun autre du fait de sa taille et de son éclatement architectural. Accompagner l'évolution d'un tel éta-

blissement à travers sa rénovation, réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement et animer une équipe de 1300 agents, dont 1000 surveillants et 10 directeurs, sont de vrais enjeux.

À l'heure actuelle, à un moment où le dossier des prisons françaises est un sujet sensible, où surpopulation et état des lieux sont sur la sellette, qu'en est-il à Fleury ?

Fleury n'échappe pas à la « règle ». Il y a aujourd'hui 3914 détenus, soit une surpopulation de 133 % qui atteint 140 % à la Maison d'arrêt des hommes (MAH). Et comme la rénovation, démarrée en 2002, s'appuie sur le projet initial qui prévoyait



Le centre pénitentiaire en 1968.

2800 places, il n'y en aura pas davantage à l'achèvement des travaux en 2015. Dans l'immédiat, la première des cinq triplées de la MAH, en chantier depuis 2007, le bâtiment D2, sera livrée à l'automne prochain et 800 détenus bénéficieront d'une cellule rénovée.

Vous avez évoqué la possibilité de nouveaux modes de fonctionnement, qu'entendez-vous par là ?

L'idée est de voir comment on peut travailler de façon active sur les aménagements de peine des condamnés et sur la préparation à la sortie. Cela s'appelle un parcours d'exécution de peine. Il s'inscrit dans un corpus réglementaire européen, remis à jour en 2006, qui préconise des règles communes à l'Europe. On y trouve notamment l'idée de différencier

les publics, en l'occurrence séparer les prévenus des condamnés. Actuellement ce n'est pas en vigueur et tout le monde est mélangé au sein d'un même bâtiment.

Quelle est la marge de manœuvre d'un directeur de centre pénitentiaire ?

Les orientations sont nationales et le chef d'établissement les met en musique. Moi, j'ai la vraie conviction que nous avons intérêt à réfléchir à la manière dont on peut faire évoluer nos pratiques professionnelles.

Quels types de lien un établissement comme celui que vous dirigez génère-t-il avec la municipalité ?

Un établissement pénitentiaire a toujours un impact sur la vie d'une commune, mais de manières différentes. Souvent, il

peut s'agir de problèmes de desserte du lieu par les transports publics ou de troubles de voisinage. Ici, le cas atypique du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis n'engendre pas ce genre de situations mais d'autres phénomènes. Par exemple, le paradoxe entre le poids de l'établissement et la taille de la commune fait qu'une bonne partie du personnel du CP vit sur la commune, notamment aux Résidences, et constitue, par conséquent une part importante de la population floriacumoise.

Personnellement, je suis tout à fait favorable à l'élaboration de partenariats avec la ville, qu'ils soient d'ordre culturel, sportif ou autres. Il est possible de créer des liens positifs entre le centre pénitentiaire et la municipalité.

Propos recueillis par Patricia Lacan Martin



David Derrouet, maire-adjoint en charge de la Culture.

Quand le Jazz est là, les amateurs aussi ! Programmation de choix et climat idyllique étant au rendez-vous, la dernière édition de **Jazz au Marcille** a rempli les jardins du CSV attenants au parc Marcille. Après la prestation de qualité des ateliers jazz et musiques actuelles du Cma, les groupes K_togan et Amachao ont franchement enthousiasmé le public conquis par leur virtuosité et l'originalité de leurs compositions. Si l'on rajoute l'amabilité des membres de Banlieuz'arts qui tenaient la buvette, tous les ingrédients d'une bonne soirée étaient réunis. Et ce fut le cas ! * PLM

Jouets, livres, fripes, vaisselle, tableaux, armoires normandes, téléviseurs... On trouve de tout sur les brocantes et les centaines de promeneurs qui ont envahi les allées de la commune dimanche 8 juin dernier le savaient bien. Très fréquentée, la **brocante** de Fleury a attiré une foule au-delà de son périmètre communal pour la plus grande satisfaction des exposants qui s'étaient installés dès l'aube. En bref, un rendez-vous qui connaît un succès pas démenti. * PLM



Dans le cadre du dispositif Premiers pas, le personnel municipal en relation avec les enfants a bénéficié d'un atelier autour du costume et du cirque. Animé par la compagnie théâtrale À suivre, le stage, très apprécié par les professionnels, a été ponctué par deux représentations de la dernière création des artistes : **Fil de faire**. Destiné au jeune public et aux familles, le spectacle, de grande qualité, a affiché complet aux deux séances ! * PLM

Accompagnés par leur nouvel élu, Hervé Corzani, maire-adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics, les anciens ont participé à la sortie annuelle traditionnellement organisée par le Ccas. Gâtés par le beau temps, une cinquantaine de Floriacumois ont ainsi bénéficié d'une **escapade dans le Perche** placée, en partie, sous le signe de la gastronomie. Après la visite d'une usine de rillettes le

matin et un excellent déjeuner le midi, les seniors ont embarqué à bord du Transvap, un petit train à vapeur qui traverse la verte campagne sarthoise entre Conneré et Bonnétable. En résumé, une journée conviviale, à la fois instructive et divertissante comme nos aînés les aiment. * PLM



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 24 septembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les rotations des agents de liaison dans les quartiers font l'objet d'une réorganisation fonctionnelle. Si vous avez des interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier, n'hésitez pas à les contacter. Ils sont joignables :
- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr ou kibodi@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr
● Le Pij sera fermé cet été du 4 au 22 août.
Horaires d'été du 1^{er} juillet au 1^{er} août : mardi, mercredi et vendredi de 10h15 à 12h15 et de 14h à 18h.

Veille de fête

En raison de l'Assomption le 15 août, la mairie fermera ses portes à 16h30 jeudi 14 août.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
● Horaires d'été : lire en page 23.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 au centre commercial.
Accueil :
● En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
● Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.
Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

Le carnet



Ils sont nés

- HOUET Méline, Betty, Jessie, Virginie née le 18/6/2008
- MUDIASSA-MPATA Joshua, Jeffrey, Kapepula né le 15/6/2008



Ils se sont mariés

- DIJOU Jean-Louis et ARNAUD Catherine le 7/6/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.
Tél. : 01 69 46 67 06.
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende
Tél. : 01 60 15 82 83
Walter FELDER :
3, rue de la Chalouette.
Tél. : 01 60 16 66 99
Sylvie BERNARD :
3, rue Pablo-Picasso
Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit :
de 20h à 8h.
Urgence de week-end :
du samedi 18h au
lundi 8h.
Urgence de jour férié :
téléphoner au médecin de garde.
Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24 h sur 24.

Tél. : 01 69 25 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)
Urgences médicales
24 h sur 24.
Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).
Infirmières libérales
Soins à domicile ou au cabinet.
Madame LENTIN-ÉMILE :
5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge.
Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40
Sylviane RAZAFIMAHALEO et Malika MOUMEN :
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78

Dentistes

10, rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86
Pharmacies
ROBERT Arlette :
5, place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale
Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans. Adresse : 6, rue du CNR.
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.
Tél. : 01 60 16 02 69
Kinésithérapeute
Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.
Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex
Tél. : 01 69 25 64 00
Tiers-payant
Conventions mutuelles
Consultations externes :
- Laboratoire d'analyses.
RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.
RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle.
RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.
RDV : 01 69 25 64 64
Hospitalisation :
- Soins de suite (37 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits)
Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits)
Tél. : 01 69 25 67 52
Hémodialyse (14 postes) :
Tél. : 01 69 25 64 96
Autodialyse (12 postes) :
Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 4 au 18/6/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : 9 et 30 juillet, 13 et 27 août.

Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (27 août). La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE.

Les samedis 26 juillet et 30 août, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

(bac orange ou jaune) Le jeudi.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, jeudi 4 septembre de 9h à 11h. Pas de permanence en juillet-août.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.

Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45.

Prochaines consultations :

- vendredi 25 juillet (M^e Scharr),
- vendredi 26 septembre (M^e Brites-Klein).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi.

Renseignements en mairie.

Tél. : 01 69 46 72 17

Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Fermetures et horaires d'été

Médiathèque

Afin d'améliorer son service, la médiathèque fait l'objet d'une réinformatisation. Elle est en conséquence fermée jusqu'au samedi 12 juillet.

Pensez à faire vos provisions de documents.

Réouverture en horaires d'été mardi 15 juillet.

Horaires d'été du 15 juillet au 30 août :

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi : 9h30-12h30

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-12h30.

Horaires habituels dès le mardi 2 septembre 2008. *

Point information jeunesse

Le Pij sera fermé cet été du 4 au 22 août.

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 1^{er} août : mardi, mercredi et vendredi de 10h15 à 12h15 et de 14h à 18h. *

Sport

Triathlon

Le Comité départemental de triathlon propose au Val d'Orge le projet Triacites qui se tiendra la dernière semaine d'août. Destiné aux jeunes entre 9 et 16 ans, il comprendra le 25 août à Saint-Michel-sur-Orge piscine et parcours dans la vallée de l'Orge, le 27 août à Fleury parcours en forêt de Saint-Eutrope et le 29 août à Sainte-Geneviève piscine et parcours dans le bois des Trous.

Renseignements au 06 64 38 40 04. *

14 juillet

Bal et feu

Feu d'artifice vers 23h près du stade, puis bal animé par un disc-jockey sur le terrain de pétanque.

Ouvert à tous et gratuit. *



Vacances

Partez tranquille

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence.

La Gendarmerie nationale vous propose de partir en toute tranquillité : en effet, comme chaque année les forces de l'ordre organisent l'opération Tranquillité vacances qui vise à assurer la surveillance des habitations et des commerces en l'absence de leurs occupants. Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août et que vous souhaitez bénéficier de cette opération, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence afin d'effectuer les formalités nécessaires. *



25 août

64^e anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis

La municipalité, les associations d'anciens combattants et victimes de guerre vous invitent à



participer à la cérémonie commémorative du 25 août 1944, jour de la liberté reconquise, lundi 25 août. Rendez-vous à 17h45 au cimetière communal, dépôt de gerbes au Monument aux Morts. *

Sécurité routière

Triangle et gilet

En vue de limiter les risques de sur-accidents, souvent causés par un manque de visibilité, le Comité interministériel à la sécurité routière (CISR) a pris la décision, à l'image de ses voisins européens, de rendre obligatoire la possession d'un gilet de sécurité et d'un triangle de signalisation dans chaque véhicule, depuis le 1^{er} juillet 2008. Une amende de 90 euros par équipement manquant peut être appliquée. Les cyclistes devront eux aussi porter un gilet de sécurité hors agglomération. Le CISR recommande un gilet de sécurité à 3 bandes car il assure une visibilité beaucoup plus élevée. *

Seniors

Séjour dans le midi

Pour les seniors qui ne partent pas en vacances, le service Retraités et Personnes âgées de la ville organise un séjour à Sainte-Maxime, fin septembre. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

- Renseignements et préinscriptions du 15 juillet au 15 août en mairie. *

Partenaire de la ville de Fleury-Mérogis

TÉLÉLESSONNE



samedi 12 juillet **lundi 25**

Sortie famille à Villers-sur-Mer. Lire page 9

lundi 14

Feu d'artifice vers 23h près du stade puis bal animé sur le terrain de pétanque.

samedi 26

Sortie famille au zoo-parc de Beauval. Lire page 9

samedi 9 août

Sortie famille à Villers-sur-Mer. Lire page 9

samedi 23

Sortie famille au zoo-parc de Beauval. Lire page 9

64^e anniversaire de la libération de Fleury-Mérogis.

Rendez-vous à 17h45 au cimetière communal.

Lire page 23

samedi 30

Cinéma en plein air : "La Véritable histoire du Petit Chaperon rouge" (film d'animation).

Lire page 9

mardi 2 septembre

Rentrée scolaire.

Offre d'emploi

La ville de Fleury-Mérogis recrute un agent au service Environnement-Propreté-Espaces verts pour les lundis et mercredis du mois de juillet 2008.

Sous la responsabilité du chef de service des espaces verts, vous assurerez l'entretien des espaces verts de la ville.

Profil : agent d'entretien, permis B (obligatoire), permis C (souhaité).

Poste à pourvoir immédiatement.

Rémunération statutaire.

Renseignements auprès de M. Descloux au

01 69 04 91 16.

Adresser lettre manuscrite + CV à :

M. le Maire, Service recrutement, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

POST-SCRIPTUM

Prévention et canicule

Les enfants et adultes ne réagissent pas de la même façon en cas de canicule.

Les personnes âgées transpirent peu, aussi le corps à du mal à se maintenir à 37°. Si cette température augmente, la personne risque l'hyperthermie, appelée aussi coup de chaleur. Au contraire, les enfants et les adultes suent ils risquent alors la déshydratation.

Pour se prémunir de ces deux risques, il convient de boire et de manger normalement en évitant l'alcool. Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur relève du bon sens, comme éviter de faire du sport en plein soleil ! Par contre, les personnes âgées ne pensent pas toujours à donner de leurs nouvelles à leur entourage, et leurs proches auront intérêt à s'enquérir de leur état de santé.

Rappelons que l'état de canicule se caractérise par de fortes chaleurs qui ne descendent pas la nuit et qui durent plusieurs jours consécutifs. Ces précautions prises, l'été devrait bien se passer pour tout le monde. Consultez la météo, téléphonez au 32 50 ou www.meteo.fr

Pour en savoir plus, 0 800 06 66 66 ou www.sante.gouv.fr/canicule

Cnam

Dans le cadre de la diversification de ses formations, le Cnam Île-de-France, établissement public d'enseignement supérieur, recherche pour l'année universitaire 2008-2009 des professionnels souhaitant enseigner en cours du soir

ou du samedi matin à un public de salariés et de demandeurs d'emploi engagés dans la préparation de diplômes. Les sessions à animer portent sur l'informatique d'entreprise et informatique de réseaux, la comptabilité, le contrôle de gestion, la finance, la marketing, le management, la gestion des ressources humaines, le droit, les mathématiques, la physique, la résistance des matériaux. Ces missions représentant un volume horaire de 2 à 6 heures par semaine seront rémunérées. Elles devront être effectuées par des personnes titulaires d'un diplôme de troisième cycle exerçant par ailleurs une activité salariée ou libérale. Les cours seront à dispenser dans l'un des 14 sites franciliens.

Envoi de candidature (lettre de motivation + CV) par e-mail à l'adresse : carolle.guillemet@cnam-idf.fr

CQP Agent de prévention et de sécurité

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la justification d'une aptitude professionnelle préalable est nécessaire pour être embauché dans une entreprise de sécurité privée. Afin de répondre à cette obligation, la branche de la prévention-sécurité a mis en place le Certificat de qualification professionnelle Agent de prévention et de sécurité.

Information complète sur l'aptitude préalable sur le site :

www.profession-securite.org



Magazine municipal d'information
12, rue Roger-Clavier
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex
Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication
Michel Humbert
Directeur de la communication
Michel Carreno
Rédaction
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos
Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, services municipaux, DR
Maquette
Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction
Lydia Nandjaye
Conception graphique
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
Impression
LVRI
Distribution
Espace Impression

Couverture
Vive les vacances